



ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HERALDIQUE

Secrétariat général
25 Villa Picardie
F-94430 Chennevières
France

Circulaire n° 138
Décembre 2003

Le Président et les membres du Bureau adressent à tous les académiciens et associés leurs vœux pour une année 2004 toute emplie de joies héraldiques.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BELGIQUE

Armoiries communales en Belgique – Communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, 2 vol. reliés sous jaquette, 24 cm, 974 p., un millier d'ill. en coul. et n/bl., Bruxelles, 2002, édit. Dexia Banque. Prix: 99 ₣. ISBN 2-87193-294-8.



En Communauté française de Belgique, des dispositions légales en matière d'emblèmes communaux n'ont été prises qu'en 1985. Elles se limitent à permettre aux 252 entités communales francophones de disposer d'armoiries, d'un sceau et d'un drapeau. L'indifférence de certaines autorités municipales à l'égard de ces questions a fortement ralenti le processus de reconnaissance des emblèmes communaux en Wallonie. Il en fut de même pour les 9 communes relevant de la Communauté germanophone. C'est pourquoi ces deux volumes ne sont pas sortis de presse en même temps que ceux consacrés aux communes flamandes (Cf. circ. AIH 134, p. 3-4).

Pour le reste, la présentation de ces deux tomes est comparable à celle des deux précédents ; on y trouve en outre la représentation du contenu de tous les sceaux communaux. Il est à noter qu'en Région wallonne, les armoiries reconnues depuis l'entrée en vigueur du décret de 1985 ne comportent qu'un simple écu (du type dit français moderne) sans aucun ornement extérieur ; dans le cas contraire, il s'agit d'armoiries reconnues sous l'empire de l'ancienne législation, entre 1977 et 1985. Outre leurs armoiries, sont représentés ici le sceau et le drapeau des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cet armorial est l'œuvre collective du Conseil d'héraldique et de vexillologie de la Communauté française de Belgique, parmi lesquels quatre de nos collègues académiciens. La conception des notices est donc parfois sensiblement différente de celle des communes flamandes. Cela dit, l'indispensable unité de présentation matérielle des quatre volumes amène forcément à réitérer les critiques déjà énoncées à l'égard du service des publications de la banque éditrice.

(RH)

Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique - Recueil jubilaire 2000 (Tome L), 1 vol. broché, 24 cm, 272 p., 318 ill. n./bl.; 33 photos, Bruxelles, 2003, O.G.H.B. Prix : 35 ₣ (+ frais de port éventuels). ISBN 2-87018-084.5.



Ce cinquantième volume de la série des *Recueils* de l'O.G.H.B. intéressera autant les héraldistes que les généalogistes. On y trouve en effet la table générale des matières des 50 recueils édités de 1937 à 2000, un historique de la bibliothèque généalogique et héraldique du château d'Elsegem (par le chev^r Philippe de GHELLINCK d'ELSEGHEM), ainsi que tous les blasons anciens et nouveaux reconnus par l'O.G.H.B. Cette série entamée en 1954 sous le titre "Héraldique vivante", élaborée et contrôlée par une commission spécialisée, comporte 318 armoiries reproduites ici avec leur blasonnement accompagné de la date de leur publication dans le *Recueil* puis dans le bulletin *Le Parchemin*. Tant les familles concernées que nos confrères héraldistes trouveront là un armorial bourgeois ancien et moderne de référence et aux dessins de qualité.

(RH)

CANADA

PICHETTE, Robert - *Bref historique et armorial de l'Association canadienne de l'Ordre souverain militaire de Malte = Historical sketch and armorial of the Canadian Association of the Sovereign military Order of Malta*, 1 vol. broché in-8°, 164 p., ill. en n/b, Toronto, Pro Familia, 2003. Prix non communiqué. ISBN 1-896596-10-X..

Notre confrère Robert PICHETTE, chevalier grand-croix de grâce et de dévotion en obédience dans l'Ordre, héraut Dauphin extraordinaire, était à l'évidence l'homme de la situation pour réaliser cet ouvrage publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association canadienne de l'Ordre souverain militaire de Malte. Ce livre se compose de deux parties : la première est consacrée à l'historique de l'implantation de l'Ordre de Malte en Amérique du Nord depuis le XVII^e siècle ; la seconde renferme un armorial, un armorial institutionnel comme le rappelle avec pertinence notre confrère Robert WATT dans sa préface, des 82 membres de l'Association.

Le dessin des armoiries est du à la main de notre confrère J. J. Fitzpatrick KENNEDY, chevalier de grâce magistrale. Les blasonnements sont donnés en français pour les membres de langue française et en anglais pour ceux de langue anglaise. Un seul regret toutes les armoiries sont en noir et blanc, l'Association devant préférer investir dans les œuvres de charité, elle a raison, c'est le principal de sa mission.

CHYPRE

VAIVRE, Jean-Bernard de - *Les églises jumelles de Famagouste*, in « Monuments et mémoires de la fondation Piot », tome 92, 2003, p. 139-171, nombreuses ill. en couleurs et n/b.

Ce copieux article sur l'architecture de deux églises (la construction de l'une a été attribuée par C. ENLART aux Hospitaliers, celle de l'autre aux Templiers) dressées cote à cote, vestiges de la Famagouste médiévale, est comme à l'accoutumé chez cet auteur d'une érudition impeccable. Si nous le signalons à l'attention de nos membres c'est qu'il laisse une large place à l'héraldique (plus d'un quart des clichés) et prolonge le savant article donné par W. RUDT de COLLENBERG dans le tome III des Cahiers d'héraldique (Paris, CNRS, 1977), p. 87-158 et 26 p. de pl. sous le titre *L'héraldique de Chypre*.

ESPAGNE

Le n° 8 de la prestigieuse revue EMBLEMATA, publiée à Saragosse par l'Institución « Fernando el Católico » nous livre pour l'année 2002 trois articles touchant à l'héraldique :

p. 91-102 : SAVORELLI, Alessandro - *Arte, mito, storia : lo stemma aragonese in un affresco italiano de XV s.*

Notre confrère procède dans cet essai à une étude détaillée des motifs héraldiques figurés dans une fresque peinte par Benedetto BONFIGLI († 1496) sur les murs de la chapelle du Palais des Prieurs de Pérouse.

p. 297-307 : ESPARZA LEIBAR, Andoni - *El escudo municipal de Petilla de Aragon.*

Une monographie exemplaire de l'héraldique d'une cité couvrant la période 1365 à nos jours. Nombreux documents reproduits.

p. 313-409 : SOLERA LOPEZ, Rus - *Índices onomástico, heráldico y de lemas del « Armorial de Aragón » y del « Diccionario de lemas heráldicos » del conde de Doña-Marina.*

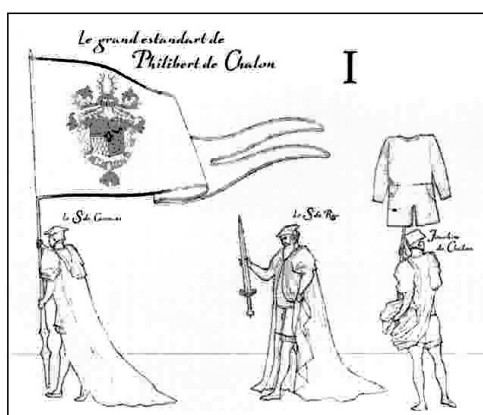
La publication de cet *index armorum* suivi d'un dictionnaire des devises permettra dorénavant une meilleure utilisation de ces deux classiques de l'héraldique aragonaise publiés respectivement en 1911 et 1914 et réimprimés en 1994 par l'Institución « Fernando el Católico ».

FRANCE

Sceaux et usages de sceaux : images de la Champagne médiévale / sous la dir. de Jean-Luc CHASSEL ; introduction de Michel BUR et Michel PASTOUREAU, 1 vol. broché in-4°, 167 p., ill. en coul., Paris, Somogy, 2003. Prix : 29 €. ISBN 2-85056-643-8.

Ce luxueux ouvrage réalisé sous la houlette de notre confrère J.-L. CHASSEL est en fait le catalogue d'une exposition itinérante que les participants au XIII^e colloque de l'A.I.H. ont pu visiter en septembre dernier à Troyes. Toutes les catégories de sceaux, toutes les typologies et toutes les classes sociales sont représentées et illustrées par des photographies d'une qualité technique et artistique exceptionnelle. Est-il besoin de préciser que l'héraldique y tient une place prépondérante. Ce livre riche de 163 numéros (tous reproduits) est aussi agréable à lire qu'à regarder.

[Exposition, Lons-le-Saunier, 2002]. *Vivre et mourir à la Renaissance : la destinée européenne de Philibert de Chalon, prince d'Orange : 1502-1530*, 1 vol. broché in-8°, 80 p.-1 f. de pl. dépl., ill. en coul., Lons-le-Saunier : Centre jurassien du patrimoine, 2002. Prix non communiqué. ISBN 2-905854-38-3.



maison.

Ce petit catalogue luxueusement édité à l'occasion de la commémoration du cinquième centenaire de la naissance de Philibert de Chalon fait, chose rare en France, une place importante à l'emblématique et à l'héraldique. On retiendra tout particulièrement le long (24 x 78 cm) dépliant joint au catalogue retraçant « *La pompe funèbre de Philibert de Chalon, prince d'Orange* » réalisé par Pierre-Yves VIDELIER sur le modèle de celles représentées dans les manuscrits du début du 16^e siècle. Un modèle de bon goût. Cette réalisation aurait certainement fait la joie de notre ancien président Léon JEQUIER qui nous a donné plusieurs articles sur l'héraldique de cette

PORTUGAL

Cartas de brasão de armas : colectânea / compilação, organização e índices por Nuno GONÇALO PEREIRA BORRERO. 1 vol. in-f° broché, 530 p., ill. en n/b. Lisbonne, Guarda-Mór, 2003. ISBN 972-98868-1-4. Prix non communiqué.

En 1872 paraissait, sous le titre *Archivo heraldico-genealogico*, l'ouvrage du vicomte de Sanches de BAENA recensant toutes les lettres d'armoiries alors recensées. Aujourd'hui, nous avons un complément à cette mine : une somme de 963 chartes, certaines déjà partiellement publiées dans diverses revues et publications (seules les références bibliographiques sont alors données), d'autres totalement inédites (dans ce cas elles sont alors retranscrites intégralement).

Cette somme est à l'évidence d'un secours précieux pour l'étude de l'héraldique portugaise et pourtant nous restons légèrement sur notre faim après avoir refermé ce volume : nous n'avons trouvé nulle part l'indication de la fourchette chronologique couverte, le classement alphabétique par prénom nous semble peu pertinent (un *index nominum* copieux atténue cet étonnement), l'*index armorum* se résume à une liste des noms. A titre d'exemple le nom "Arnao" nous renvoie aux numéros 45, 233 et 541 : au n° 45, nous lisons que Antonio de Andrade, est autorisé en 1578 à porter les armes de ce nom sans nous en donner le blasonnement ; au n° 233, il est dit que Diogo Arnao est autorisé à porter en 1717 les armes du lignage Arnao qui sont *d'argent à six lions de sable rangés en deux pals ...* et pour brisure *un trèfle de gueules* ; au n° 541, João Negrão Arnau est autorisé par une lettre de 1687 à porter les dites armes (elles ne sont pas décrites) avec pour brisure *un canton de gueules chargé d'un croissant d'argent*. Tout ceci complique inutilement la recherche et ne permet pas l'identification des armoiries anonymes.

Ne boudons pas pour autant notre plaisir face à ce livre riche de renseignements sur les usages héraldiques au Portugal durant la période moderne.

ITALIE

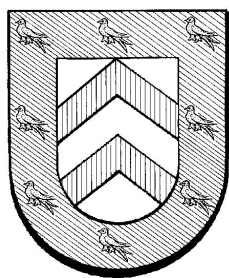
Les éditions OrsiniDeMarzo.com tentent de renouer avec la tradition des calendriers héraldiques en publiant pour l'année 2004 quatre fascicules d'un « *Calendario araldico illustrato* » d'un format fort élégant (30 x 16 cm) et tous somptueusement illustrés par notre confrère Marco FOPPOLI. Chaque brochure de 34 pages est imprimé à 500 exemplaires sur un papier de grande qualité fort agréable au toucher et vendu au prix de 30 €. Les titres proposés pour l'année à venir sont :

- Stati Sabaudi e già sovrani Senrenissima repubblica di Genova, marchesato del Monferrato, marchesato di Saluzzo ;
- Ordine di Malta ;
- Regno Lombardo Veneto e già sovrani Serenissima repubblica di Venezia, ducato di Milano, ducato di Mantova ;
- Ducato di Parma e Piacenza.

On ne perdra pas de vue que ces compositions dues au talent bien connu de notre collègue lui sont toutes personnelles, elles ne constituent pas une version officielle des armoiries représentées.



IN MEMORIAM



C'est fort tardivement que nous est parvenue la triste nouvelle du décès, survenu à Oxford le 13 août 2003, de notre distingué collègue Michael MACLAGAN. Issu d'une notable famille anglo-écossaise, il était né à Londres le 14 avril 1914, fils d'un directeur du Victoria and Albert Museum. Historien réputé du haut Moyen Age anglais et de Byzance, il fut pendant plus de 40 ans titulaire de la chaire d'histoire moderne au Trinity Collège d'Oxford, où il occupa aussi des fonctions administratives jusqu'en 1946. Il fut en outre Fellow du Winchester College de 1975 à 1989.

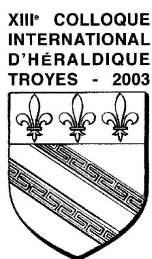
Intéressé par l'héraldique dès son enfance, Michael MACLAGAN fut membre durant de longues années du College of Arms, il fut successivement Slains Pursuivant (1948-1970), Portcullis Herald (1970-1980) et enfin Richmond Herald (1980-1989). Auteur fécond, il avait notamment rédigé le texte original de l'ouvrage "Lines of Succession" (illustré par notre collègue tchèque Jifií LOUDA et réédité en français sous le titre Les dynasties d'Europe).

Reçu à l'A.I.H. en 1986, Michael MACLAGAN avait été promu académicien (fauteuil n° 60) par l'assemblée générale d'Innsbruck en 1988. La dégradation de son état de santé l'avait éloigné de nos activités depuis quelque temps déjà. Le décès de son épouse lui fut fatal, il s'est éteint le matin même des funérailles de celle-ci.

@@@@@ COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL @@@@@

Le secrétaire général ayant fait valoir ses droits à la retraite à la date du 4 janvier 2004, son e-mail <michel.popoff@bnf.fr> ne sera plus actif.

A partir du 1^{er} janvier 2004, toute correspondance électronique doit lui être envoyée à l'adresse suivante : <**michelyvain@aol.fr**>.



Le secrétaire général n'a reçu que trop peu de communications présentées au colloque de Troyes.

Nous rappelons que :

- la date limite de l'envoi des textes et illustrations des communications reste fixée au 31 décembre 2003.
- tous ces textes doivent nous parvenir sur disquettes en version WORD pour PC.

Auteurs, à vos claviers !

■■■■■■■■■■ COMMUNICATION DU TRÉSORIER ■■■■■■■■■■

COTISATION 2004

Le trésorier vous prie de bien vouloir régler votre cotisation 2004 envers l'A.I.H. dans les meilleurs délais. Il vous remercie de lui éviter ainsi l'envoi toujours fastidieux de rappels onéreux.

La cotisation *minimum* pour 2004 reste fixée à **40 CHF**¹. Elle est à verser

* soit au compte de chèques postaux de l'A.I.H. n° **40-17510-7** à Bâle ;

* soit au compte bancaire de l'A.I.H. auprès de l'Union de Banques suisses à Genève:

compte n° 240-200 805.00 E
IBAN: CH42 0024 0240 2008 0500
BIC: UBSWCHZH80A

* Si vous payez par chèque bancaire, adressez le directement au trésorier, Dr Günter MATTERN, Arisdörfer Strasse 67A., CH-4410 Liestal (Suisse) en majorant votre cotisation de **16 CHF** pour couvrir les frais d'encaissement ; les chèques non majorés seront renvoyés à leur émetteur.

Ne perdez pas de vue que
toute cotisation restant due après deux rappels sera majorée de 50 % (décision de l'assemblée générale du 3.10.91)

et que
le défaut de cotisation pour trois années successives malgré les rappels est considéré d'office comme une démission (Art. 6 § 2 des statuts).

¹ Le trésorier enquête sur la possibilité d'ouvrir un compte en *euros* dans un pays de l'Euroland ; ses démarches n'ont pas encore abouti.